

Compte rendu du conseil de l'ED 382 du Mercredi 05 décembre 2018, à 14h30, en salle 118, Bâtiment Olympe de Gouges, site PRG, 8 place Paul Ricœur 75013 Paris

Présent.es

Bureau

Jean-Pierre GUILHEMBET, Florence BINARD, Dominique VIDAL, Laëtitia GARAUD

Représentant.es des équipes d'accueil (laboratoires) et représentants des masters invités

Marie CUILLERAI, Florence GHERCHANOC, Mathieu ARNOUX, Nicolas PUIG, Antoine REBÉRIOUX, Salem DAHECH

Membres extérieurs

Laurence SIMMAT-DURAND

Représentant.es des BIATSS

Charlotte RAUXET

Invité.es

Marie-Anne DUJARIER

Excusé.es

Didier NATIVEL (procuration à Jean-Pierre GUILHEMBET), Renaud LE GOIX (procuration à S. DAHECH), Charlotte DE CASTELNAU-L'ESTOILE (procuration à D. VIDAL), Nicolas DOUAY (procuration F. BINARD)

Le quorum constaté, la séance est ouverte à 14h40.

Rappel de l'ordre du jour

- Vie de l'ED : point sur la rentrée, informations diverses
- Renouvellement de l'équipe de direction de l'ED 382 pour janvier/août 2019
- Questions diverses.

1. Vie de l'ED

La parole est donnée à Mme GARAUD qui fait le point sur la rentrée :

➤ Néo-doctorant.es

- 46 D1 (dont 13 CD : 6 P7, 2 USPC, 1 IdEx, 1 LabEx DynamiTe, 1 ENSL, 1 ministère de la culture, 1 centre Marc Bloch à Berlin) ;
- 2 dossiers *extra tempora*
- 1 CIFRE en cours avec l'ENSAPVS
- ➔ Soit un total de 49 D1, ce qui correspond à une légère remontée par rapport à 2017-2018 (41 en 2017/18).

Pour rappel : les inscriptions sont souvent tardives ; il faut donc inciter les doctorant.es à ne pas tarder dans leurs démarches.

La réunion de rentrée aura lieu le jeudi 06 décembre 2018 à 13h en salle M19 ; tous.tes les collègues sont bienvenu.es. Le diaporama, le règlement intérieur, ainsi que la brochure actualisée, seront distribués à cette occasion puis mis en ligne sur le site internet de l'ED.

Le calendrier de la formation obligatoire (février/avril) pour les D1 est disponible sur le site internet de l'ED.

- L'université a mis un terme à un contrat doctoral. L'ED a continué et continue à suivre le dossier depuis le dernier conseil. Une brève discussion s'engage sur le sujet.

➤ Autres statistiques de rentrée

- 7 dérogations de diplôme (Argentine, Brésil, Îles Fidji, Sénégal, Tunisie) ont été accordées.
- Le nombre de cotutelles actuellement en vigueur est de 40. 7/8 sont encore en cours de traitement.
- 150 dérogations ont été acceptées, ce qui est dans la norme.
- Les abandons à ce jour sont au nombre de 2.
- Rappel : l'inscription est annuelle. Toute non réinscription à la rentrée suivante est considérée comme un abandon.
- Sur les 7 demandes de césure présentées, toutes ont été validées.
- Pour information : les demandes de césure pour le second semestre sont à déposer au plus tard le 04 janvier 2019 à midi à l'ED.
- Soutenances : 25 depuis le 01/09/2018.

➔ Au 05 décembre le nombre d'inscrit.es s'élève à 202, dont 43 % d'extra-communautaires.

➤ **Autres informations**

- Une réunion sur le doctorat par VAE s'est tenue le 14 novembre. Le dossier présenté par notre ED suit son cours. La soutenance aura lieu au printemps.
- Budget : le reliquat de quelques centaines d'euros sera consacré à l'achat de fournitures et de goodies pour les D1 (clé USB + batterie).
- Un colloque en hommage à Etienne TASSIN se tiendra les 16-17 mai 2019. Une demande de soutien financier a été formulée par Mme Leibovici. Le conseil à l'unanimité donne son accord de principe à cette participation (le budget n'étant pas encore finalisé).
- Pour information, 7 sujets ont été déposés (6 ANHIMA, 1 LADYSS) dans le cadre de l'accord CHINA SCHOLARSHIP COUNCIL - USPC.
- L'ED a obtenu des vacances d'une durée de 3 mois pour mettre à jour le site et les bases de données.
- L'ENA ouvrira un quatrième concours pour docteur.es : l'information a été mise en ligne sur le site internet de l'ED.

2. Renouvellement de l'équipe de direction de l'ED 382 pour janvier/août 2019

Rappel : dans le règlement intérieur de l'école doctorale, il est prévu une direction tricéphale (article 3), afin que chaque UFR soit représentée, avec un principe de rotation.

Un appel à candidature a été envoyé à tous.les HDR le 21 novembre.

Trois collègues ont présenté leur candidature :

- pour EILA, Patrick FARGES, civilisationniste germaniste, ICT
- pour IHSS, Marie-Anne DUJARIER, sociologue, LCSP
- pour GHES, Antoine REBÉRIOUX, économiste, LADYSS

Il est demandé s'il y a d'autres candidatures. Aucune candidature n'est présentée pendant le conseil.

La candidature de Patrick FARGES, en cours le mercredi après-midi, et excusé, est présentée par Florence BINARD.

Marie-Anne DUJARIER et Antoine REBÉRIOUX se présentent à leur tour.

L'élection a lieu conformément à l'article 3.2. du RI.

Le bureau propose un vote unique sur l'ensemble de la direction, ce que le conseil approuve.

Résultats de vote :

Votant.es (présent.es et procurations) : 16 ; suffrages exprimés : 16.

Sont élu.es, à l'unanimité des votant.es :

- Directeur de l'ED :

M. Patrick FARGES (UFR EILA)

- Directeur.es-adjoint.es de l'ED (avec délégation de signature du Directeur) :

Mme **Marie-Anne DUJARIER** (IHSS), directrice-adjointe de l'ED

M. **Antoine REBÉRIOUX** (UFR GHES), directeur-adjoint de l'ED

[Les résultats ont été transmis au SFD et au CED le 06 décembre 2018 pour transmission à la présidence d'USPC]

La date du jury des contrats doctoraux sera fixée prochainement par la nouvelle direction.

3. Questions diverses

Nicolas PUIG évoque la situation des doctorant.es de Mme Martine HOVANESSIAN à qui il faudra trouver un.e nouveau.elle directeur.trice de thèse dans les meilleurs délais. L'URMIS et l'ED conviennent de traiter cette question rapidement.

Marie CUILLERAI soulève la question de la hausse des droits d'inscriptions pour les étudiant.es étranger.es (hors UE). Une discussion s'engage entre les membres du conseil, à l'issue de laquelle est proposé par Marie CUILLERAI le vote d'une motion. Le texte ci-dessous est adopté à l'unanimité du conseil

« Le conseil de l'ED 382 EESC de l'université Paris Diderot USPC, réuni le 5/12/2018, a pris connaissance des annonces du Premier ministre concernant la hausse massive des frais d'inscription pour les étudiant.es étranger.es extra-communautaires. Cette décision constitue une discrimination à l'encontre des étudiant.es étranger.es. Il s'agit là d'un obstacle majeur à la démocratisation et à l'internationalisation de l'accès à l'enseignement supérieur. Même très partiellement compensée par une faible augmentation du nombre des bourses annoncée par Ed. Philippe, cette augmentation, qui barrera l'accès aux universités françaises à de nombreux.es étudiant.es, est une mesure de sélection par l'argent contraire aux valeurs humanistes, aux usages et aux traditions de l'Université française portés par notre établissement. L'objectif fixé de 500 000 étudiants en mobilité en France d'ici à 2027, contre 340 000 aujourd'hui, ne pourra pas être atteint en élevant de façon aussi radicale les droits d'inscription pour les étudiant.es étranger.es. Par ailleurs, l'expérience d'autres pays montre qu'une telle mesure ne constitue que les prémices d'un élargissement de la hausse des frais d'inscription à l'ensemble des étudiant.es.

Notre ED accueille un nombre important (environ 40 %) d'étudiant.es extra-communautaires, et elle est reconnue pour la qualité de ses formations et ses recherches. Nombre d'entre eux.elles sont des étudiant.es de grande qualité, aux revenus modestes, provenant de différents continents. Un grand nombre d'entre eux.elles contribue, après la fin de leurs études, au rayonnement des sciences humaines et sociales dans le monde. Cette mesure risque en outre de déstabiliser des dispositifs d'accueil et des réseaux scientifiques internationaux constitués et de décourager les futur.es étudiant.es étranger.es de s'inscrire à l'Université.

Le conseil de l'ED 382 de l'Université Paris Diderot exprime donc son inquiétude concernant l'inscription des futur.es doctorant.es des pays concernés et demande aux instances et tutelles de s'en faire le porte-parole. »

L'équipe de direction sortante exprime tous ses remerciements à l'ensemble des membres du conseil pour leur participation aux multiples réunions de ces dernières années et pour la bonne atmosphère qui a présidé à nos débats.

Ont été définies et tracées lors du dernier conseil les tâches qui attendent la nouvelle équipe de direction (la première étape étant une réunion plénière des équipes de tous.tes les directeur.trices des laboratoires des deux actuelles ED), trio auquel sont adressés tous les vœux du conseil.

La séance est levée à 17h00.